

# CONSEILS DE QUARTIER :

## le bilan des échanges

La troisième série de conseils de quartier s'est déroulée du 28 septembre au 18 octobre dernier, en présence d'élus et de la Police Intercommunale. Le thème de ces réunions était « Prévention, médiation, sécurité : agir pour la cohésion sociale ». Voici un bilan des questions les plus fréquemment posées, que ce soit sur le thème proposé ou d'ordre plus général.

### 1 La Zone de Sécurité Prioritaire

Il est rappelé par M. le Maire que la ZSP, créée à Louvres et à Fosses en 2013 par Manuel Valls, a pour objectif de lutter contre les phénomènes de bandes, d'endiguer les outrages et rebellions et de combattre l'économie souterraine. Pour cela, des moyens supplémentaires ont été alloués : hausse des effectifs de gendarmerie, création d'un poste d'intervenante sociale en gendarmerie pour accompagner les victimes, crédits supplémentaires...

**Disposez-vous de statistiques sur l'évolution des faits visés par la ZSP ?**

Le dispositif est encadré par le Préfet et le Procureur de la République. Les chiffres nous sont communiqués en réunion partenariale, environ une fois par an, sans que l'on ait la possibilité de les publier publiquement. Cependant, nous pouvons vous donner les tendances, à savoir : disparition quasi-totale des phénomènes de bandes (bagarres entre groupes de jeunes, notamment à la gare), diminution de 30 % environ pour l'économie souterraine, stabilité quant aux outrages vis-à-vis de l'autorité publique. Bien entendu, ces données sont à analyser avec beaucoup de prudence. .



### 2 Les caméras de vidéo-protection

La ville dispose de 30 caméras de vidéo-protection, disposées à des endroits stratégiques. Les images sont stockées trois semaines et sont visionnables par les forces de l'ordre, sur réquisition, dans le cadre d'enquêtes.

**Les caméras fonctionnent-elles la nuit ?**

Oui, les images sont captées 24h/24.

**Y-a-t-il eu des caméras détériorées ?**

Une seule caméra sur les 30 a été volontairement détériorée il y a plusieurs mois. Elle a été réparée dans la foulée et cela ne s'est pas reproduit.

**Avez-vous déployé une caméra près du cimetière de la Croix-Montelet ? Et y'en aura-t-il sur le parc relais de la gare ?**

Oui, il y a bien une caméra dans ce secteur, qui ne filme pas le cimetière en lui-même mais ses accès. Concernant le parc relais, des caméras sont effectivement prévues. Elles ne dépendent pas du système de vidéo-protection de la ville mais de celui de la société gestionnaire du parking.

**Y-a-t-il des évolutions prévues, que ce soit en nombre ou dans le système de gestion ?**

Si nous sommes favorables à l'augmentation des caméras sur le principe, les coûts engendrés sont extrêmement importants. Cela ne pourra sans doute pas se faire dans un avenir proche. Quant au traitement des images, nous soutenons l'idée de la mise en place d'un Centre de Supervision Urbain qui permettrait de visionner les images en direct afin d'intervenir sur le fait, voire en amont. Cette question est traitée à l'échelle intercommunale et se heurte aussi à la réalité budgétaire.

### 3 Voisins Vigilants - Voisins Solidaires

Lancé cet été à Louvres, le dispositif Voisins Vigilants facilite la communication entre riverains d'un même quartier afin de partager nos informations et attirer la vigilance de chacun sur des événements particuliers (ex : « Hier, quelqu'un a essayé de pénétrer dans mon garage, soyez vigilants, pensez à le fermer à clé ! »)

**Comment faire si on n'a pas Internet ? L'inscription est-elle gratuite ?**

L'inscription et l'usage de Voisins Vigilants (envoi de sms et/ou de mails d'information) sont totalement gratuits. Seule l'inscription nécessite un accès Internet (3 minutes environ). Vous pouvez vous rapprocher d'un proche ou venir en Mairie, un membre du personnel vous aidera volontiers.

**Le lancement est-il satisfaisant à Louvres ?**

Il est très encourageant puisque mi-octobre, plus de 120 foyers étaient inscrits. C'est un excellent démarrage. La philosophie du dispositif est de plus en plus intégrée par les abonnés qui l'utilisent à bon escient. C'est un véritable accélérateur dans la transmission de l'information. En quelques minutes, tout un quartier peut être au courant d'un fait et donc se montrer immédiatement plus réceptif.



### 4 Prévention - Service Jeunesse

Développé et restructuré, le service Jeunesse propose de nombreuses actions d'accompagnement envers les jeunes (animations, chantiers jeunes, aide à l'emploi, permanences dans les collèges...)

**Le service a-t-il développé son rôle éducatif auprès de plus jeunes ?**

La mise en place de partenariat avec les communes voisines, notamment Fosses, est un élément primordial du développement du service. Aujourd'hui, nous effectuons régulièrement des sorties communes afin de créer des liens très tôt entre les jeunes. Quand on devient amis à 10-12 ans, les risques de conflits s'amenuisent grandement !

**Les élèves de nos écoles sont-ils sensibilisés aux règles de sécurité ?**

Oui et de différentes manières. Nous pensons qu'il est important de sensibiliser les enfants qui sont souvent de très bons vecteurs de communication envers les parents ! Nous accentuons donc le travail du service Jeunesse mais menons aussi des opérations (ex : journée prévention-sécurité...). De plus la Police Intercommunale intervient de façon pédagogique dans les écoles (CM1-CM2), tout comme la Gendarmerie qui organise, entre autres, le permis piétons (CE1-CE2).





## 5 Sécurité routière - Aménagements

Un point est réalisé sur le fil rouge sécurité routière mis en place par la ville (aménagement des abords des écoles / accompagnement des actions scolaires / journée prévention / Bourse aux permis).

**Les gens ne respectent pas les limitations de vitesse (avenue de Bruxelles, rue de Vitelle, rue de Paris...). Que pouvez-vous faire ?**

De nombreux aménagements ont déjà été réalisés : réfection de la signalisation, mise en place de totems, pose de dos d'âne... D'autres suivront comme la création d'une zone 30 rue de Vitelle, la mise en place de radars pédagogiques ou encore la pose de deux panneaux STOP avenue de Bruxelles. Des mesures peuvent aussi être étudiées comme la mise en sens unique de certaines rues ou la pose de ralentisseurs mais cela doit se faire en concertation avec les riverains qui doivent bien mesurer tous les impacts. Rappelons tout de même que la seule mesure efficace concernant la sécurité routière demeure le respect des règles en place et le civisme...

**Nous constatons souvent des camions qui s'engouffrent dans la ville à la recherche de la déchèterie. Peut-on améliorer la signalisation ?**

C'est une demande que la commune a déjà formulée à plusieurs reprises dans la mesure où nous n'avons pas la possibilité d'implanter nous-mêmes un panneau indicateur puisque la voie d'accès n'est pas communale mais départementale (RD317). Notre demande a également été appuyée par la Communauté d'Agglomération et nous espérons qu'elle sera traitée dans les meilleurs délais.

**Il est de plus en plus difficile d'entrer et de sortir de Louvres aux heures de pointe sur la RD317. Y-a-t-il une solution ?**

C'est une bataille de longue date que nous menons auprès des instances compétentes ! Nous pensons que la solution réside dans la création d'un « tourne à droite » en amont du rond-point de la Francilienne. Ainsi, tous les automobilistes prenant la direction de Cergy n'auraient pas à emprunter le rond-point et la circulation serait fluidifiée. Nous avons déjà formulé cette demande et un nouveau courrier est en cours afin d'alerter tous les acteurs sur cette situation préoccupante.

**De nombreux automobilistes se garent sur les trottoirs, ce qui nous empêche d'y circuler à pied, à fortiori avec une poussette. Pouvez-vous les verbaliser ?**

Si une infraction est commise, le véhicule peut bien entendu être verbalisé. La Police Intercommunale essaie cependant d'agir avec diplomatie dans un premier temps car les véhicules concernés sont parfois des riverains de la rue. Mais si la situation perdure, il conviendra de verbaliser.

**En quoi consiste la bourse aux permis de conduire que vous souhaitez mettre en place ?**

Si le permis de conduire est un outil indispensable, notamment dans la recherche d'un emploi, il est aussi parfois difficilement finançable pour des jeunes. C'est pourquoi, en lien avec les auto-écoles, nous proposons de participer à son financement pour quelques jeunes. En échange, les bénéficiaires s'acquitteront d'heures de travail d'intérêt général pour la commune (ex : animations, aide envers les seniors, etc.).



## 6 Questions diverses

**Le changement de taille de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a-t-elle un impact sur le périmètre d'intervention de nos policiers intercommunaux ?**

Non, à l'heure actuelle, les secteurs d'intervention n'ont pas changé depuis la création de la nouvelle intercommunalité. Les agents affectés notamment à Louvres n'ont pas un périmètre plus large à couvrir, il est strictement identique. L'aspect police de proximité est important et c'est dans cette optique que la ville a souhaité se voir doter d'ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique). Deux sont d'ores et déjà arrivés, deux autres les rejoindront prochainement.

**La ville avait organisé une opération « code de la route » pour les seniors. Nous avons beaucoup aimé. Comptez-vous le refaire ?**

Il est vrai que cet après-midi avait connu un franc succès et s'était déroulé dans une chaude ambiance. Ce type de projet est tout-à-fait renouvelable et nous allons soumettre l'idée au CCAS, en charge de ce type d'animations.

**La ville dispose-t-elle de défibrillateurs ? Si oui, pouvez-vous communiquer sur leurs lieux d'implantations ?**



Oui, l'ensemble des équipements sont désormais équipés de défibrillateurs : Gymnases Besson et Colignon, Espace Culturel, stade Bariseel, tennis Dojo, service Jeunesse et Mairie (ce dernier est placé en extérieur pour être accessible à tous). C'est effectivement une bonne idée de communiquer davantage dessus, cela peut être un gain de temps précieux lors d'un incident.

**Pourquoi avoir instauré un parking payant à la gare ?**

Nous aurions nous aussi aimé que le parc relais soit gratuit ! Cette décision n'appartient pas à la ville de Louvres mais au Syndicat des Transports d'Ile-de-France (Conseil régional). Quant aux tarifs appliqués, ils ont été votés en Conseil Communautaire (agglomération). Le sujet reste difficile et nous traitons à nouveau cette question.

**On a l'impression que le nettoyage ne se fait jamais dans notre secteur.**

Si, dans notre recherche perpétuelle d'économies, nous avons supprimé la balayeuse en espérant que le « glouton » et la prise de conscience de chacun permettraient de maintenir un niveau de propreté général satisfaisant, force est de constater que le test n'a pas été concluant. C'est pourquoi la balayeuse reprend du service. Le circuit de cette dernière, comme du « glouton » va être réétudié afin de s'assurer de la couverture complète et efficace de l'ensemble de la ville.

**Les transports en commun sont difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite ou les mal-voyants. Pouvez-vous revoir les arrêts de bus, retirer certains mobiliers urbains et rendre la gare plus accessible ?**

Concernant les bus, une réunion avec les Courriers d'Ile-de-France est prévue afin d'évoquer l'ensemble des sujets : accès, arrêt, circulation, horaires... Pour ce qui est du mobilier urbain, nous pouvons d'ores et déjà procéder à des aménagements si des situations particulières posent problème. (NDRL : les boules bétons situées à proximité de l'arrêt de bus rue de Paris ont été retirées depuis, suite au signalement d'un habitant)

**Nous vous remercions de ne pas avoir augmenté les taux d'imposition comme annoncé. Mais comment expliquer la hausse constatée sur notre feuille d'impôt ?**

Car les communes ne sont pas les seules à prélever l'impôt. Si vous regardez votre avis d'imposition, vous verrez les parts et les taux de chacun : Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération, ordures ménagères... Comme promis, nous n'avons pas augmenté la part communale pour l'année 2016, mais les autres instances ont été contraintes de le faire. La CARPF a d'ailleurs très bien expliqué le fonctionnement dans une feuille d'information reçue par chaque habitant.

**Nous avons l'impression d'entendre de plus en plus les avions. Le survol de la ville est désormais possible ?**

Nous n'avons pas connaissance de changements à ce niveau-là. Le survol de la ville ne peut se faire qu'en cas de conditions climatiques particulières. En revanche, quelques situations particulières peuvent se produire. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison de l'Environnement, qui fournit tous les renseignements sur le sujet.

**Le débit internet est toujours aussi lent. La fibre optique sera-t-elle bientôt déployée à Louvres ?**

Oui, comme vous l'avez peut-être constaté dans nos rues, le déploiement de la fibre optique est en cours à Louvres. Les armoires de rue (points de mutualisation) permettant le maillage sont installées. D'après les dernières informations du Conseil Départemental, la fibre optique devrait recouvrir l'ensemble de la ville au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Il conviendra ensuite à chaque particulier de se rapprocher de son opérateur pour en bénéficier. A ce jour, seuls SFR et Orange ont accepté de proposer le rattachement à la fibre optique à ses clients à Louvres.

